

p. 100 qui comprend les profits du pain, des petits pains, des brioches glacées et les biscuits de Hollande ainsi que notre miché de pain à sandwich, sur laquelle nous avons déjà réalisé un profit en novembre.

M. MAYBANK : Vous avez réalisé un total de \$9,978 en novembre.

M. STORMER : En novembre ?

M. MAYBANK : Non, \$3,000. C'est le mois suivant.

M. STORMER : Je regrette, je croyais que vous aviez dit novembre.

M. MAYBANK : J'ai dit novembre, je vous ai induit en erreur. Le chiffre de novembre, en dollars, est 3,088.

M. STORMER : Là encore la même chose s'applique, si ce n'est que la proportion du pain à sandwich, je veux dire du pain tranché, augmentait rapidement, comme vous le verrez à la pièce 9 — non, c'est la pièce 8.

Là, à la pièce 8, nous indiquons notre production par livres. Vous noterez qu'en novembre, le mois au cours duquel nous avons inauguré le pain tranché, je crois que ce fut vers le milieu du mois, en tout cas, c'était 7 p. 100 de notre total de livres de pain et, en décembre, c'était 25 p. 100. En janvier, c'était 33 p. 100 et, en novembre 41 p. 100. Par conséquent, cela eut un effet sensible sur les opérations de décembre.

M. MAYBANK : De toute façon, vos opérations de décembre se sont soldées par un profit de près de \$10,000.

M. WILSON : Avant déduction des impôts.

M. MAYBANK : Oui.

Le PRÉSIDENT : Avez-vous fini, monsieur Maybank ?

M. MAYBANK : Oui, pour le moment.

M. HOMUTH : Je voulais demander au témoin quel fut le total des ventes en novembre.

M. WILSON : En comptant les gâteaux et le pain ?

M. HOMUTH : Peu m'importe. Donnez-moi le total de vos ventes, car on parle du total des profits. Quel fut le total de vos ventes en novembre ?

M. STORMER : En décembre ?

M. HOMUTH : Non, novembre.

M. STORMER : \$250,958.

M. HOMUTH : Et vos ventes en décembre ?

M. STORMER : \$278,882.

M. HOMUTH : Et en janvier ?

M. STORMER : \$278,472. Il ne s'agit là que de la production de pain, c'est-à-dire le pain, les petits pains, les brioches glacées et les biscuits de Hollande.

M. HOMUTH : Je parle du total de vos ventes parce qu'on parle du total des profits de votre entreprise.

M. STORMER : Il nous faudra les additionner parce que je n'ai pas cela dans la pièce 7.

M. HOMUTH : On essaie de faire remarquer que ce que vous réalisez sur un article devrait réduire le prix d'un autre. Par conséquent, obtenons une vue d'ensemble de vos affaires. Si vous dites que vous avez réalisé un profit de \$9,000 ou \$10,000 en décembre, quel pourcentage de vos ventes ce profit représente-t-il ?

M. MAYHEW : Si vous voulez regarder le tableau 1, vous allez voir que le \$9,000 ne provient pas du total. Il provient du pain.

M. MAYBANK : Il semble provenir du pain, des petits pains, des brioches glacées et des biscuits de Hollande. Ces profits de quelque \$10,000 en un